

Non au méga projet agrivoltaïque en Puisaye-Forterre : protégeons notre patrimoine et notre biodiversité !

Nous, citoyens de la Puisaye-Forterre et défenseurs de notre région, nous opposons fermement au **projet agrivoltaïque de 400 hectares** proposé par le groupe allemand Valeco, appelé Projet agrivoltaïque du Loing, qui s'étendrait sur les communes de Saint-Martin-des-Champs, Saint-Privé et Saint-Fargeau.

Nous reconnaissons l'importance de la transition énergétique pour lutter contre le changement climatique, mais elle doit être menée de manière **responsable et concertée**, sans compromettre l'environnement local et les communautés. Ce projet, du fait de sa démesure, entraînerait des effets dévastateurs sur notre région.

Nos raisons de dire NON à ce projet :

- **Un paysage défiguré et un patrimoine en danger** : Les vastes installations de panneaux photovoltaïques viendront dénaturer les paysages emblématiques de la Puisaye-Forterre, une région riche en histoire et en beauté naturelle. Cette défiguration visuelle est particulièrement inquiétante dans une zone où le tourisme joue un rôle clé dans l'économie locale. Préserver nos paysages et notre patrimoine historique est essentiel pour maintenir un lien vivant avec notre passé et garantir l'avenir de l'économie touristique régionale.
- **Un impact écologique considérable** : La transformation de 400 hectares de bocages et terres agricoles en un vaste parc solaire impacterait selon nous profondément les conditions environnementales locales (humidité, ensoleillement, température), perturbant ainsi les écosystèmes existants et l'avifaune migratrice. Des espèces animales et végétales spécifiques à ces milieux pourraient être menacées, entraînant une réduction dramatique de la biodiversité. Alors que l'Art.L.372-1 de la Loi n° 2023-54 du 2 Février 2023 règlemente « la clôture en zone naturelle afin de permettre en tout temps la libre circulation des animaux sauvages » nous serons dans le cas de ce projet avec des surfaces conséquentes complètement closes pour des raisons de sécurité. Peut-on envisager cela comme compatible avec le maintien de la biodiversité dans notre Puisaye-Forterre ? L'artificialisation des sols mettra en péril la fertilité de ces terres, réduisant leur capacité à soutenir une agriculture durable et productive.
- **Un projet au profit d'un financier international** : Ce projet est majoritairement porté par un acteur financier, dont l'objectif principal est la rentabilité. Le projet ne répond pas aux besoins de la communauté locale, mais à ceux des investisseurs extérieurs. Au regard des surfaces prévues dans ce projet, essentiellement détenues par un seul et même propriétaire, il ne paraît pas incongru de s'interroger quant à son objectif principal. Le projet répond-t-il aux besoins de la communauté locale ou uniquement à ceux d'un investisseur ? Nous devons prioriser une agriculture qui nourrit nos familles, et non un modèle industriel dédié à la production d'énergie à grande échelle.
- **Un danger pour l'agriculture locale** : En concentrant autant de terres dans un seul projet, ce parc met en péril la vocation agricole de la région basée sur la polyculture et l'élevage. Les agriculteurs locaux, qui luttent déjà pour vivre dignement de leur métier, ne pourront plus rivaliser face à un acteur international comme Valeco, qui propose des sommes colossales pour accaparer les sols en créant une inégalité insoutenable au sein du milieu agricole. La location des terres agricoles, encadrée par des règles strictes, se verrait dérégulée, déstabilisant complètement le marché foncier. L'agriculture paysanne, essentielle à l'alimentation locale, est menacée !

Association Puisaye Forterre Préservée

- **Des coûts et nuisances insoutenables pour la communauté** : Le transformateur de Saint-Fargeau n'étant pas dimensionné pour un projet de cette ampleur, l'énergie produite devra être transportée via des lignes enterrées vers un transformateur qui serait créé à Saint-Loup-des-Bois, situé à plus de 30 kilomètres. Cette opération coûtera environ 30 millions d'euros (information de Valeco). On peut légitimement s'interroger sur de partielles subventions donc financée par les contribuables. Ces travaux entraîneront également des nuisances importantes pour les habitants pendant leurs réalisations.
- **La porte ouverte à la multiplication de ce type de projet** : Accepter ce méga projet c'est l'assurance d'en voir d'autres se développer dans notre région. Déjà, nombre de projets sont en gestation, sur Saint en Puisaye, Saint Sauveur, Sainte Colombe, Lavau, la liste n'étant sans doute pas exhaustive, cela en l'absence, au niveau intercommunal, d'une quelconque coordination, menaçant encore plus notre patrimoine naturel, agricole et culturel.
- **Une contribution énergétique déjà importante** : Notre région participe déjà largement à la production d'énergie décarbonée, notamment avec l'éolien et le bois énergie, qui couvrent 28% des besoins en Puisaye Forterre quand l'objectif fixé par l'état est de 33% à l'horizon 2030, et cela sans compter les centrales de Belleville et de Dampierre, situées respectivement à 20 et 35 kilomètres. Il est donc injustifié de sacrifier davantage nos terres agricoles et paysages pour un projet énergétique aussi disproportionné.
- **Un développement déséquilibré et déraisonné** : La transition énergétique doit se faire avec précaution, en favorisant des projets à échelle humaine. Il faut souligner le peu de recul et de retour d'expérience sur l'impact environnemental (ruissellement des eaux, appauvrissement des sols...). **L'engagement sur ce projet est de 40 ans !!!! Il contraint nos enfants.** Comme le confirme les études de l'ADEME, il existe, en nombre suffisant, de nombreuses autres solutions plus respectueuses, comme l'installation de panneaux photovoltaïques sur des infrastructures existantes (toitures de bâtiments, bordures d'autoroutes, zones industrielles, parkings...). Opter pour des installations plus petites et mieux intégrées au paysage permettrait d'atteindre les objectifs climatiques sans compromettre notre biodiversité, nos paysages et nos traditions agricoles. **L'installation sur des terres agricoles ne doit se faire qu'en dernier recours, une fois le potentiel déjà artificialisé épuisé.**

Nos demandes :

1. **Le retrait du projet agrivoltaïque de 400 hectares dans sa forme actuelle.**
2. **Une consultation citoyenne transparente** où les habitants, les agriculteurs et les défenseurs de l'environnement pourront exprimer leurs inquiétudes et proposer des alternatives.
3. **La protection du patrimoine naturel, agricole et culturel** de la Puisaye-Forterre, en soutenant des solutions énergétiques à taille humaine, respectueuses de l'environnement et des populations locales.

Nous refusons de voir notre région sacrifiée pour des projets industriels disproportionnés. Aidons à préserver la Puisaye-Forterre, sa beauté, son patrimoine et sa biodiversité pour les générations futures.

Nous comptons sur vous pour protéger la Puisaye-Forterre et dire NON à ce projet agrivoltaïque géant.

Association Puisaye Forterre Préservée.

Association Puisaye Forterre Préservée

www.puisaye-forterre-preservee.fr



www.facebook.com/association.puisaye.forterre.preservee